
 Arrondissement de Lens

MAIRIE DE FOUQUIÈRES-LEZ-LENS
62740



☎ 03.21.77.37.47
 ☎ 03.21.49.33.40

ACCUEIL DE LOISIRS
OCTOBRE 2020

Site Internet :
<https://fouquieres.fr>

FICHE D'INSCRIPTION

- Clôture des inscriptions le vendredi 16 octobre 2020 dans la limite des places disponibles.
- 5 jours consécutifs minimum de présence de l'enfant sont demandés lors de l'inscription.
- L'accueil de loisirs aura lieu à l'école Jacques Prévert
- En raison de la situation sanitaire, les enfants âgés de 11 ans et plus devront obligatoirement porter un masque qui sera fourni par la municipalité.

Cochez les jours de présences:

Mois de Octobre (Ecole Prévert)

Dates	Lundi 19/10	Mardi 20/10	Mercredi 21/10	Jeudi 22/10	Vendredi 23/10	Lundi 26/10	Mardi 27/10	Mercredi 28/10	Jeudi 29/10	Vendredi 30/10
Présences										

**Garderie du matin 7h30 à 9h00 et
 du soir de 17h00 à 18h30**

Cochez les jours de présences:

	Lundi		Mardi		Merc		Jeudi		Vend		Lundi		Mardi		Merc		Jeudi		Vend	
Dates	19/10		20/10		21/10		22/10		23/10		26/10		27/10		28/10		29/10		30/10	
Matin/ Soir	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S	M	S
Présences																				

1- L'ENFANT:

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ à _____

Adresse : _____

L'enfant sait-il nager : OUI NON si oui, quelle distance ? :

.....

(Joindre obligatoirement la copie du brevet de natation)

Activités pratiquées par l'enfant :

2- DOCUMENTS A FOURNIR :

- ➔ Ce dossier dûment rempli et signé. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
- ➔ Le coupon rempli et signé du règlement intérieur du Centre de Loisirs.
- ➔ Photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations légales obligatoires, ou du carnet de vaccination, et **le certificat médical.**
- ➔ Photocopie de l'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile.
- ➔ Photocopie de la notification d'aide aux temps libres de la C.A.F.

3-RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT PERE MERE PERE ET MERE TUTEUR

PERE	ET/OU	MERE
-------------	--------------	-------------

Nom		
Prénom		
Adresse (si différente de l'enfant)		
☎ Téléphone domicile		
☎ Téléphone portable		
☎ Téléphone professionnel		
Profession		

Situation de famille : Marié Vie maritale Séparé Divorcé Veuf Célibataire

ASSISTANTE MATERNELLE / FAMILLE D'ACCUEIL (éventuellement) :

NOM	:	Prénom	:
Adresse	:			
Code Postal	:	Ville	:
Tél. domicile	:	Portable	:

4- NOM DES PERSONNES POUVANT EN LIEU ET PLACE DES PARENTS VENIR

CHERCHER L'ENFANT :

Nom:	Prénom:	☎ :
Nom:	Prénom:	☎ :
Nom:	Prénom:	☎ :

5- NOM DES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom:	Prénom:	☎ :
Nom:	Prénom:	☎ :
Nom:	Prénom:	☎ :

6- VOTRE CAF :

Adresse :	Code postal :	Ville :
N° allocataire CAF ou MSA : _ _ _ _ _		

7- FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS :

Pour le confort de vos enfants, nous vous demandons de prévoir dans son sac, une casquette ou un chapeau ainsi qu'un vêtement de pluie.

LES HORAIRES

Le centre fonctionne de **9h à 17h**. Une garderie est prévue de **7h30 à 9h** et de **17h à 18h30**

LE REPAS DU MIDI / LE GOUTER

Durant le centre de loisirs, le repas du midi est inclus dans le tarif journalier (sauf allergies alimentaires). Celui-ci a lieu à la restauration municipale, au centre François Rabelais.

Des menus équilibrés et variés sont proposés chaque jour, par un prestataire de service

Les goûters et pique-niques des enfants sont fournis par le centre (sauf pour les allergies alimentaires).

LE BUS

Le matin et le soir, un ramassage est mis en place dans la commune. Nous vous demandons de respecter les horaires et d'arriver quelques minutes avant au point de ralliement. Les horaires vous seront communiqués lors de l'inscription.

8- LE BUS :

L'enfant prendra-t-il le bus ?

OUI NON

OCTOBRE :

Ecole Ferry (8h40 et 17h15)

ECOLE MACE (8h50 et 17h25)

Si oui, quand ?

MATIN

SOIR

9- AUTORISATIONS POUR LES ENFANTS :

J'autorise mon enfant à repartir **seul du centre** :

OUI NON

J'autorise mon enfant à repartir **seul du bus** :

OUI NON

10- FRERES ET SOEURS FREQUENTANT LE CENTRE DE LOISIRS :

Nom	Prénom	Âge

11- AUTORISATIONS DU RESPONSABLE LEGAL:

Je soussigné(e), responsable légal(e) de
(nom et prénom de l'enfant).....

- a)- Certifie avoir pris connaissance du fonctionnement du centre de loisirs.
- b)- Certifie exacts les renseignements portés sur le dossier sanitaire.
- c)- Autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités du centre de loisirs (déplacement en bus, piscine, sorties...), dans le cas contraire, je m'engage à prévenir la direction.
- d)- Autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé dans le cadre du centre de loisirs.

Pour : L'édition de documents d'information (bulletin municipal...)

-L'illustration d'articles de presse dans la presse locale relatifs à la restauration scolaire municipale

La publication sur le site et la page Facebook de la ville : www.mairie-fouquieres-lez-lens.fr

e)- Autorise :

- **Les organisateurs et l'équipe de direction à prendre, en cas d'urgence médicale, toutes les mesures nécessaires par l'état de l'enfant.**

- **Les autorités médicales à pratiquer les interventions chirurgicales nécessaires.**

f)- M'engage à rembourser à la Mairie de Fouquières-lez-Lens, les honoraires médicaux et les frais pharmaceutiques avancés en raison des soins prodigués.

Fait à Fouquières-lez-Lens, le

Signature du responsable légal :

Le dossier complet pourra être déposé en mairie à partir du Lundi 12 Octobre 2020.

Jours et horaires d'inscriptions :

Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 9H00 à 11h30 et de 15h00 à 17h00.

Les Mercredis de 9h à 11h30.

Clôture des inscriptions le Vendredi 16 Octobre 2020

En cas d'allergies alimentaires, veuillez remplir le Protocole d'Accueil Individualisé. Les repas et les goûters devront être fournis par les parents.

TARIFS POUR LES ENFANTS DOMICILIES A FOUQUIERES :

Un droit d'inscription de 5 € par enfant sera demandé à l'ouverture des centres.

Pour les enfants domiciliés à Fouquières-lez-Lens, la participation journalière est fixée comme suit :

Enfants n'ouvrant pas droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 5,10 €
2^{ème} enfant : 4,90 €
à partir du 3^{ème} enfant : 4,70 €

Enfants ouvrant droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 5,00 €
2^{ème} enfant : 4,80 €
à partir du 3^{ème} enfant : 4,60 €

TARIFS POUR LES ENFANTS DOMICILIES DANS UNE AUTRE COMMUNE :

Un droit d'inscription de 10 € sera demandé à l'ouverture des centres.

Pour les enfants domiciliés dans une autre commune, la participation journalière est fixée comme suit :

Enfants n'ouvrant pas droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 10,20 €
2^{ème} enfant : 9,80 €
à partir du 3^{ème} enfant : 9,40 €

Enfants ouvrant droit à l'aide au temps libre de la CAF :

1^{er} enfant : 10 €
2^{ème} enfant : 9,60 €
à partir du 3^{ème} enfant : 9,20 €

Les Centres de loisirs fonctionneront du lundi au vendredi de 9h à 17h, avec restauration le midi. **La Présidente** propose que des enfants puissent être accueillis avant l'ouverture ou après la fermeture du Centre de Loisirs, soit de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Dans ce cas, la participation complémentaire journalière par enfant s'élèverait à :

Enfant ouvrant droit au temps libre de la CAF : 1 € par enfant domicilié à Fouquières et 2 € par enfant domicilié dans une autre commune.

Enfant n'ouvrant pas droit au temps libre de la CAF : 1,10 € par enfant domicilié à Fouquières et 2,20 € par enfant domicilié dans une autre commune.

Les enfants bénéficiant d'un protocole d'accueil individualisé, peuvent fréquenter la restauration des centres de loisirs, munis d'un panier repas confectionné par leurs familles respectives conformément au règlement intérieur de la restauration scolaire et être encadrés par le personnel municipal nommé à cet effet.

TARIFS : 1,65 € le tarif d'accueil journalier pendant la période des centres de loisirs.